effet, il n'est pas étonnant que les annexionnistes canadiens-français laissent percer le but qu'ils ont en s'opposant à la confédération, et que leurs collègues d'origine anglaise affectent de craindre que leurs droits soient en danger sous la confédération. Ils savent qu'aussitôt que ce projet sera adopté, personne ne demandera plus à faire partie de l'union américaine. (Ecoutes!) On s'est beaucoup plaint de ce que les délibérations des délégués aient eu lieu à huisrlos. Cela était d'absolue nécessité. Chacun comprendra que si toutes les difficultés qui ont pu surgir entre les délégués, durant la conférence, avaient été mises devant le public, chaque matin, il leur eut été impossible de continuer la discussion et de régler au moyen de compromis toutes les questions compliquées qui se présentaient. Les délibérations du congrès, en 1782, ont eu lieu à huis clos, et le résultat n'en a été publié qu'après la clôture des négociations. A l'appui de ce que j'avance, je demande qu'il me soit permis de citer une lettre du colonel Mason. un des signataires de la convention :---

"La publication des délibérations est interdite, tant que siégera la convention; c'était-là, je crois, une précaution nécessaire pour prévenir les faux rapports ou les erreurs, car il y a une grande différence entre l'apparence d'un projet dans sa première forme confuse et mal digérée, et la forme dans laquelle il se trouve après avoir été mûri et convenablement classifié."

C'est sur le même principe que la conférence de Québec a très sagement siégé à huis-clos. (Ecoutes! écoutes!) Le gouvernement est d'opinion que la confédération est nécessaire ; mais il est prêt à entendre les honorables députés de la gauche qui paraissent devoir s'y opposer. Je sais que quelques membres de cette Chambre et que nombre de personnes du Haut-Canada et des provinces maritimes sont d'opinion qu'une union législative serait plus avantageuse qu'une union fédérale. Je crois qu'il eut été impossible à un seul gouvernement de s'occuper utilement des intérêts privés et locaux des diverses sections, ou des diverses provinces. (Ecoutes ! écoutes !) Nul autre projet n'est possible que le système fédéral. Quelques—uns ont prétendu qu'il était impossible de faire fonctionner la confédération, par suite des différences de race et de religion. Ceux qui partagent cette opinion sont dans l'erreur; c'est tout le contraire. C'est précisément en conséquence de cette variété de races, d'intérêts locaux, que le système fédéral doit être établi et qu'il

fonctionnera bien. (Ecoutes! écoutes!) Nous avons souvent lu dans quelques journaux (et des hommes publics le prétendent aussi,) que c'est un grand malheur qu'il y ait différence de race et distinction entre les canadiens-francais et les anglo-canadiens. Je désire, sur ce point, revendiquer les droits et les mérites de ceux qui appartiennent à la race française. (Ecoutez ! écoutez!) Pour cela il suffit de rappeler les efforts qu'ils ont faits pour soutenir la puissance anglaise sur ce continent, et de signaler leur attachement à la couronne anglaise, dans des temps d'épreuve. Nous connaissons tous l'histoire des circonstances qui ont amené des difficultés entre l'Angleterre et ses colonies américaines, en 1775. Le Bas-Canada-ou plutôt la province de Quebec, car la celonie était alors connue sous le nom du Canada, mais elle était appelée province de Québec,-avait à cette époque la population la plus dense de toutes les colonies de l'Amérique du Nord. Le Bas-Canada, comme de raison, était un objet d'envie pour les autres colonies américaines, et de grands efforts furent faits par ceux qui avaient résolu de renverser le pouvoir britannique sur ce continent, pour induire le Canada à s'allier à leur cause. Le général Washington adressa une proclamation aux canadiens-français, les invitant à abandonner le drapeau de leurs nouveaux maîtres, d'autant plus qu'ils n'avaient rien à attendre de ceux qui différaient avec eux de langage, de religion, de race et de sympathie. Mais quelle a été alors la conduité des franco-canadiens? Quelle attitude prirent le clergé et les seigneurs? Il est bon de rappeler ce chapitre de notre histoire pour rendre justice à qui elle est due. Les canadiens refusèrent de se rendre à cet appel, qui avait pour but le renversement complet du système monarchique en Amérique. (Ecoutes! écoutes!) Il ne s'était encore écoulé que quelques années depuis que la France avait cédé le pays à l'Angleterre; mais durant ce court intervalle, les canadiens avaient pu apprécier leur nouvelle position, bien qu'ils eussent encore à lutter et à se plaindre. Le peuple avait compris qu'il valait mieux demeurer sous la couronne de l'Angleterre protestante, que devenir républicains. (Ecoutes ! écoutez!) Mais ce n'est pas tout : lorsque les américains ont envahi le pays, les canadiens ont combattu contre les forces d'ARNOLD, de MONTGOMERY et d'autres encore. (Applaudissements.) On a essayé de créer des ennemis à la confédération sous le prétexte